

Le CCAS est un établissement public communal autonome financièrement. Créé en 1972, il est à votre écoute pour vous accompagner au quotidien à votre domicile, mais aussi dans vos activités extérieures.

Notre équipe, constituée de :



- Mme Ghislaine DOUDARD (responsable)
- Mme Aurélie LEFEUVRE (agent d'accueil)
- Mme Sophie PERNOT (agent d'accueil)

vous soutient dans vos démarches afin de favoriser votre maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles



G. DOUDARD



A. LEFEUVRE



S. PERNOT

Horaires d'ouverture

- Lundi, mardi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (accueil téléphonique uniquement)
- Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Nos missions



- Conseil et accompagnement dans la constitution des dossiers "d'aides à l'accompagnement et au maintien à domicile" pour l'obtention d'un plan d'aide : information sur les prises en charge des caisses de retraite, des munelles, et l'aide personnalisée à l'autonomie du Conseil départemental.
- Construction d'un plan d'intervention dans le cadre d'un projet individualisé.



Centre communal d'action sociale

2 Rue du Cheval Blanc

02.99.96.15.08



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La Guerche-de-Bretagne

NOS SERVICES

L'aide à domicile

Nos aides à domicile se déplacent chez vous, du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, de 7 h 45 à 20 h pour vous accompagner en toute sécurité dans les actes essentiels de la vie quotidienne, les activités domestiques, les activités extérieures, sociales et relationnelles et pour soutenir les aidants.



Coût de la prestation :

- 30,24 € / heure la semaine*
- 33,89 € / heure le dimanche et les jours fériés*

*Participation éventuelle de votre caisse de retraite ou du Conseil départemental

Les animations

Tarifs carte Animations :

- Adhésion de janvier à décembre : 40,00 €
- Adhésion entre juillet à décembre : 20,00 €

Nous vous proposons différentes animations tout au long de l'année (dîners au lycée hôtelier, activités bien-être, spectacle de fin d'année, karaoké, marches découvertes, ...).



Le portage de repas



Votre repas est livré à domicile tous les jours du lundi au samedi (sauf dimanche et jour férié) entre 11h30 et 13h.



Des repas équilibrés, confectionnés par l'hôpital local, sont constitués de plats chauds et froids. Les repas sont adaptés en fonction des régimes alimentaires : sans sel - sans sucre - hypocalorique (sur prescription médicale).



Nos tarifs :

Prix du repas : 15,96 €* (livraison comprise)

*Participation éventuelle de votre caisse de retraite ou du Conseil départemental

Les transports

La carte Transport minibus :

Le CCAS vous propose un service de transport en minibus pour à l'hôpital local, la maison de retraite d'Availles-sur-Seiche ou le cimetière (le lundi), au marché (le mardi), faire vos courses à Super U, Lidl ou Intermarché (le vendredi).

Tarifs carte Transport minibus :

- Adhésion janvier à décembre : 60,00 €
- Adhésion entre juillet et décembre : 30,00 €



Le taxi :

Le CCAS participe à hauteur de 2 allers et retours par mois sur présentation d'une facture acquittée pour une visite chez un praticien en centre-ville ou à la maison de santé.